



Difficulté pour le remboursement d'un prêt fait à un ami

Par **Le Roux Enora**, le **23/11/2011** à **21:35**

Bonjour,

J'ai prêté, il y a 2 ans de cela, la somme de 500euros à un ami, avec qui j'entretenais alors une relation de confiance, qui ne répond dorénavant plus à mes relances de remboursement. Je pense donc avoir besoin d'un professionnel pour m'aider dans cette situation délicate. J'ai pour toute preuve un récépissé du mandat cash que je lui avais envoyé le 28/12/2009.

Pourriez vous agir dans mon cas? Combien cela me coûterai t-il ?

Merci

Par **chaber**, le **24/11/2011** à **07:54**

bonjour,

Sans reconnaissance de dette rédigée dans les termes légaux, vous aurez du mal à défendre votre position de Prêt.

Votre ami??? pourra toujours invoquer que vous lui avez versé cette somme en cadeau.